



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 74850

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la situation des assistantes-maternelles. Les assistantes-maternelles sont aujourd'hui très sollicitées pour répondre aux besoins des familles. Mais leurs conditions de travail restent actuellement inférieures à ce qu'elles devraient être pour attirer de nouvelles vocations. C'est ainsi notamment que les assistantes-maternelles souhaitent que leur situation, au regard de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, puisse faire l'objet d'une mise à plat. Des groupes ont été constitués à cet effet. Il lui demande donc ce que l'on peut espérer de ces groupes de travail et quelles sont, à cet égard, les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74850

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1756